



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Commission Consultative des Services Publics Locaux

**COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**
Compte rendu

Objets :

- examen des bilans d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière de la Ville de Mont de Marsan,

La commission consultative des services publics locaux, dûment convoquée, s'est réunie le mercredi 10 septembre 2025 pour examiner les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière de la Ville de Mont de Marsan, conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents :

- Mme Marie-Christine BOURDIEU
- M. Christophe HOURCADE
- M. Gilbert CRAMPE – UFC QUE Choisir
- M. Jean-Pierre DUMARTIN – INDECOSA CGT

Membres excusés :

- M. Philippe EYRAUD
- UDAF
- M. Charles DAYOT

Membres absents :

- M. Mathieu ARA
- Mme Pascale HAURIE
- M. Alain BACHE
- Mme Catherine PICQUET
- Force ouvrière consommateurs
- La Fédération des Landes de la Confédération Nationale du Logement
- L'ASSECO – CFDT Landes
- ATTAC Marsan

Personnes présentes (non membre) :

- Mme Célia OTHART
- Mme Amandine GODINHO
- M. Fabien MESNIER
- M. Hugues HENNECHART
- M. Patrice MARBOUTIN

En préambule, M. Jean-Pierre DUMARTIN a évoqué la commémoration au parc Jean Rameau pour les enfants juifs déportés dans les Landes, à cette occasion une minute de silence a été rendue.

Ordre du jour :

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le 08/10/2026

ID : 040-214001927-20260922-2026_09_0259-DE



La réunion est ouverte à 18h01.

➤ Bilan d'activité année 2024 – Régie municipale chauffage urbain et géothermie

La synthèse du bilan d'activité, annexée au présent compte rendu, est présentée par M. Patrice MARBOUTIN, Directeur Cycle de l'eau.

Il a été précisé qu'en 2024, il y a eu en termes de ventes une petite baisse liée au chauffage moins utilisé.

Une question a été posée concernant le projet hydrogène. Il a été répondu que c'est en phase réglementaire, l'étude sur l'inventaire écologique étant terminée, un travail sur le bilan écologique (compensation faune et flore) qui est assez fastidieux.

Une seconde question a été posée sur l'évacuation du bassin Midou. Le pompage est autorisé que sur une période précise (mars, avril).

➤ Bilan d'activité année 2024 – Régie municipale des pompes funèbres 2

La synthèse du bilan d'activité, annexée au présent compte rendu, est présentée par M. Fabien MESNIER, Directeur des pompes funèbres municipales.

Il a été précisé que les tarifs des pompes funèbres 2024 ont été revalorisés de 3,5%, notamment à cause de l'augmentation tarifaire des fournitures.

Il a été déclaré qu'un pic de décès serait observé entre 2023 et 2050, au vu d'une population vieillissante.

Il a été précisé que les cérémonies civiles étaient en hausse par rapport à 2020.

Jean-Pierre DUMARTIN - INDECOSA CGT : Une précision a été demandée quant à la signification d'un accueil simple.

C'est un recueillement avec de la musique sans cérémonie et sans prise de parole.

Suite à la présentation de la gestion financière du crématorium, il a été demandé si le deuxième four n'était pas déjà en cours d'installation. Il a été précisé qu'un programmiste y travaille afin de s'assurer de la faisabilité de ce deuxième four.

Jean-Pierre DUMARTIN - INDECOSA CGT : Suite à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Ville de Mont de Marsan du 5 septembre 2024, un devis type devait être rapporté afin d'avoir une vision globale entre prestations obligatoires et facultatives.

L'Etat a modifié à compter du 1^{er} juillet 2025, la tarification et présentation des devis, donc cela ne serait pas représentatif d'un devis dit type.

Pour la prochaine CCSPL de 2026, des devis inhumations et crémations avec des prix moyens seront rapportés.

Il a été précisé que l'espace convivial du crématorium devrait ouvrir ses portes le 1^{er} octobre 2025, mais cela reste à confirmer. Et, cette salle sera à disposition pendant 1h15, pour un prix moyen de 130€.

➤ Bilan d'activité année 2024 – Régie municipale des parcs de stationnement 3

La synthèse du bilan d'activité, annexée au présent compte rendu, est présentée par M. Hugues HENNECHART, Directeur du stationnement.



Il a été précisé qu'en 2024, il n'y a pas eu d'augmentation de tarif et qu'il y a eu une nouveauté concernant la période de gratuité sur la pause méridienne du Midou, qui est passée de 12h à 13h30, ajoutant une heure de gratuité journalière pour stationnement.

Jean-Pierre DUMARTIN - INDECOSA CGT : Il a été demandé ce qu'il y avait en termes d'investissements. Il y a les emprunts, les réparations importantes.

Comme lors de la CCSPL du 5 septembre 2024, une remarque satisfaite a été faite sur la pérennisation des 2 heures gratuites.

La CCSPL a pris fin à 18 heures 55.